

Le Programme SEIZE La Réunion

Cible : Professionnels (TPE/PME) Tous secteurs d'activité confondus et Collectivités

Objectif : Engager les professionnels et collectivités à réaliser des économies d'énergie.

Eco CO2 porte le programme et coordonne le programme à l'échelle nationale et locale par la présence d'une cheffe de projet et d'un référent local. Pour assurer la bonne réussite du programme, Eco CO2 s'appuie sur :

- ISODOM, qui à en charge le déploiement terrain du programme,
- les **relais territoriaux** et têtes de réseaux capables de mobiliser plusieurs entreprises,
- les **obligés** implantés à La Réunion (Vivo, OLa, Rubis, TOTAL, EDF) qui mobilisent leurs filiales, leurs franchises, leurs réseaux,
- le **comité MDE** à travers la convention de partenariat signée.

A. Objectifs du programme

Un programme à destination des entreprises autour de 3 axes :

- **Accélérer leur prise de conscience des enjeux climatiques**, par des actions de sensibilisation et d'information ;
- **Donner la possibilité d'agir sur leur consommation en la visualisant et l'analysant** par des outils de mesure et de restitution des consommations d'énergie ;
- **Encourager les changements de comportement, la réalisation des travaux** (bâti et équipement) en les orientant vers les dispositifs existants sur le territoire.

Ces 3 axes se traduisent par la proposition d'**une offre complète aux entreprises, par le biais de 3 actions complémentaires mais indépendantes** :

1. Action 1 - Des **ateliers** de sensibilisation aux économies d'énergie ;
2. Action 2 - La mise à disposition d'un **kit capteurs** avec accès à un outil en ligne pour visualiser sa consommation ;
3. Action 3 - Des **conseils** pour orienter les entreprises vers les dispositifs et initiatives déjà existants sur le territoire.

Une entreprise peut donc choisir de s'engager dans seulement l'une de ses 3 offres ou bien dans plusieurs de ces offres.

B. Descriptif du programme

1. Les ateliers de sensibilisation – Action 1

Ateliers dispensés par ISODOM en entreprise (si plus de 10 salariés) ou en collectif hébergé chez des relais du territoire (chambre consulaire, fédération, association de commerçants, etc.).*

**Compte tenu du contexte actuel, des ateliers en ligne pourront être réalisés, mais les ateliers en présentiels seront favorisés.*

Objectif : 288 entreprises formées la première année. L'objectif année 2 sera établi en fonction de l'atteinte des objectifs de l'année 1.

Durée des ateliers : de 1h30 à 2h.

Déroulé des ateliers :

- Introduction - présentation
- Notions générales Changement Climatique – Energie
- Les enjeux énergétiques du territoire et les gisements d'économie d'énergie
- Les notions clés de la MDE (plutôt orienté changement de comportement, éco-gestes)
- Modules spécifiques adapté à la cible participant (dirigeants ou salarié ou indépendant) et au secteur d'activité (usages -> leviers d'actions) ;
- Bilan conclusion - Présentation de la plateforme SEIZE
- Evaluation à chaud sur la satisfaction

Objectif présentés et reportés par Seize :

- Nombre d'entreprises touchées
- Nombre de salariés touchés
- Nombre d'ateliers menés

2. La mesure – Action 2

Des kits capteurs constitués d'un capteur électricité sur le compteur communiquant, d'un capteur météo intérieur (température et humidité) ainsi que d'un accès sur la plateforme en ligne pour visualiser sa consommation et agir directement dessus.

Objectif : 281 entreprises instrumentées la première année. L'objectif année 2 sera établi en fonction de l'atteinte des objectifs de l'année 1.

Données récupérées : Température et humidité du local. Consommation d'électricité globale. Données météo extérieures grâce aux données Météo France et autres.

L'installation des capteurs se fait en suivant une notice d'installation et ne demande aucune assistance. Toutefois, Isodom et l'équipe support d'Eco CO2 assisteront les entreprises si besoin.

Le programme SEIZE prévoit également d'instrumenter 1 000 ménages (sur les 6 territoires), dans le cadre d'un panel « ménages », qui a pour objectif d'étudier le transfert de pratiques entre la sphère professionnelle et privée. Ces ménages seront équipés uniquement d'un capteur ERL branché sur le compteur d'électricité. Ce panel pourra servir à viser les auto-entrepreneurs disposant d'un numéro de SIRET mais travaillant depuis leur domicile.

Objectif présentés et reportés par Seize :

- Nombre d'entreprises équipées du kit de mesure
- Nombre d'entreprises équipées du kit de mesure suivies par le conseiller SARE

3. Le conseil et l'accompagnement

L'objectif final du programme est d'orienter les entreprises vers des dispositifs déjà existants sur le territoire afin de favoriser et simplifier le passage à l'acte.

Objectif : 72 entreprises accompagnées en année 1. L'objectif année 2 sera établi en fonction de l'atteinte des objectifs de l'année 1.

Les entreprises qui souhaitent aller plus loin disposeront d'un accompagnement vers d'autres dispositifs d'actions de MDE sur le territoire. Une entreprise est considérée accompagnée quand le partenaire local SEIZE a effectué la mise en relation entre l'entreprise et le dispositif choisi.

Deux moyens sont étudiés pour mener à bien cet accompagnement :

- Un annuaire en ligne sur la plateforme SEIZE permettra d'identifier les dispositifs cohérents avec la typologie de l'entreprise et son activité.
- Un court entretien avec ISODOM (en présentiel ou téléphonique) orienter l'entreprise vers le ou les dispositifs adéquats disponibles à La Réunion.

La nature des recommandations, les dispositifs proposés ainsi que les critères seront en cohérence avec la politique de MDE locale. Ils seront classés en plusieurs catégories, allant de l'accompagnement à la réalisation de travaux.

Il faut toutefois noter qu'ISODOM ne fournira pas de suivi ou accompagnement particulier sur la réalisation des actions de MDE. Son rôle s'arrête à la mise en contact avec les interlocuteurs du dispositif choisi par l'entreprise.

A ce titre, les entreprises qui souhaitent un suivi et un accompagnement plus précis pourront être renvoyées vers d'autres programmes d'accompagnement comme SARE et ses espaces FAIRE.

Objectif présentés et reportés par Seize :

- Nombre d'entreprises touchées

4. Communication du programme

1. Plateforme Web Engageante

La plateforme Web engageante proposera l'accès aux 3 actions : atelier de sensibilisation, installation de la télémessure et conseil/accompagnement. De plus, cette plateforme fournira du contenu qualitatif et pédagogique sur la MDE. Ils sont de plusieurs types :

- Contenu de vulgarisation et de sensibilisation à la MDE,
- Contenu de vulgarisation et de sensibilisation aux enjeux énergétiques du territoire,
- Contenu proposé par d'autres acteurs de la MDE du territoire, dans le but de relayer et d'orienter les entreprises vers d'autres dispositifs.

Le logo FAIRE est présent sur notre plateforme, un article de blog pourra y être consacré et l'annuaire renverra les entreprises du petit tertiaire vers FAIRE. Le lien du site « info énergie » sera proposé sur le site SEIZE.

2. Campagne de communication

La campagne de communication, menée en accord avec la charte Engagé pour FAIRE, permettra de faire connaître le programme SEIZE et FAIRE et leurs enjeux sur les territoires de déploiement.

5. Intéactions spécifiques SEIZE/SARE :

Les conseillers SARE et les chargés de Mission SEIZE ont à leur disposition un résumé des offres de chaque programme et leurs intéactions/renvois possibles :

Résumé des offres :

SEIZE		
Atelier	Télémesure	Accompagnement
<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Individuel: en entreprise de plus de 10 salariés - Atelier collectif: regroupe plusieurs entreprises - Nb personnes en ateliers: de 3 à 20 - Durée des ateliers : 2h - TPME <250 Salariés ou Collectivité - Communiquer son numéro SIRET - Créer un compte plateforme SEIZE 	<ul style="list-style-type: none"> - TPME <250 Salariés ou Collectivité - Communiquer son numéro SIRET - Créer un compte plateforme SEIZE (Obligatoire) 	<ul style="list-style-type: none"> - TPME <250 Salariés ou Collectivité - Communiquer son numéro SIRET - Créer un compte plateforme SEIZE (conseillé)
<p>Cibles: Entreprises TPME (<250 Salariés) / Collectivités</p> <p>Atelier Entreprise Atelier Collectif</p> <p>Présentation Eco CO₂ – Partenaire animateur – SEIZE - Entreprise(s)</p> <p>Enjeux climatique / Enjeux énergétiques: Global + 1 lien cause à effet sur le territoire</p> <p>L'énergie sur votre territoire: ZNI / Mix / Chiffres clefs / Enjeux</p> <p>La MDE: Economie / Confort / Climat</p> <p>3 Modules d'atelier choisis parmi les 9 modules adaptés à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ventilation - Chauffage - Eau chaude sanitaire - Veuille - Lavage linge/vaisselle - Numérique - Appareils frigorifiques – Eclairage - Cuisson <p>3 Modules d'atelier choisis parmi les 9 modules selon les différents secteurs représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ventilation - Chauffage - Eau chaude sanitaire - Veuille - Lavage linge/vaisselle - Numérique - Appareils frigorifiques – Eclairage - Cuisson <p>Présentation plateforme</p> <p>Feedback Ateliers / Conclusion</p>	<p>1 kit de Télémesure</p> <p>SUIVI DE CONSOMMATION</p> <p>Mesurer Comprendre Réduire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations en temps réel • Comparaison des données (cons., confort...) • Suivre et identifier les charges de consommation • Analyse et suggestions • Changement de comportement • Consommation modifiée • Actions <p>Une plateforme web de suivi</p> <p>La plateforme UDWI</p> <p>Fonctionnalités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conso en temps réel ✓ Corrélation thermique (zone de confort) ✓ Affichage par plages horaires ✓ Configuration du forfait ✓ Annotations ✓ Calcul conso € ✓ Objectifs d'économies ✓ Alertes de conso ✓ Affichage des conso de « vallo » ✓ Comparaison de données ✓ Récupération données extérieures (météo) ✓ Extraction des données 	<p>1 Annuaire de tous les dispositifs locaux et aides</p> <p>1 contact avec le bon interlocuteur</p> <p>Accompagnement vers les aides et dispositifs</p> <p>2 modes d'accompagnement :</p> <p>L'annuaire en ligne Grâce à une recherche par filtre, l'entreprise a accès à une liste de dispositifs existants sur le territoire</p> <p>L'échange avec le chargé de mission Une correspondance électronique et/ou téléphonique entre le chargé de mission SEIZE et l'entreprise</p>

SARE		
B1 - Information de premier niveau	B2 - Conseil personnalisé aux entreprises	C2 - Animation petit tertiaire privé
<p>Définition : il s'agit de l'information générales donnée à l'entreprise suite à son interrogation, par exemple sur le crédit d'impôt TPEPME, le dispositif Tremplin et les aides du cadre territorial de compensation</p> <p>Il peut s'effectuer par le biais d'un accueil téléphonique.</p> <p>Le conseil va au-delà de l'interrogation de l'entreprise en lui rendant un conseil complet sur la rénovation et l'efficacité énergétique de son local selon son besoin.</p>	<p>Définition : cet acte est caractérisé par une visite sur site. Cet acte permet d'identifier les principales pertes d'énergies du local, des systèmes et des process de l'entreprise.</p> <p>Il peut y avoir aux maximum deux actes B2 si l'entreprise représente un potentiel important de conseil.</p> <p>Cet acte permet aussi de rediriger vers des dispositifs existants proposant un accompagnement plus long et plus détaillé par exemple « TPE&PME gagnantes sur tous les coûts ».</p>	<p>Définition : Toute opération collective de communication ayant pour but d'initier les actes individuels (B1/B2)</p> <p>Stratégie de communication en cours de réflexion</p> <p>- Site web FAIRE (Energie-info.re)</p>
<p>Périmètre : Entreprise TPE, commerces, bureaux, restaurants, non soumis au décret eco tertiaire</p>	<p>Périmètre : Entreprise TPE, commerces, bureaux, restaurants, non soumis au décret eco tertiaire</p>	
<p>Durée : 20 à 60 minutes</p>	<p>Durée : 4 heures</p>	
<p>Restitution à l'entreprise : -</p>	<p>Restitution à l'entreprise : Compte rendu d'entretien (pré diagnostic énergétique et thermique)</p>	
<p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vers B2 SARE - Vers le programme SEIZE (Télémesure, ateliers et la plateforme) - Vers les offres « tremplin » de l'ADEME, le crédit d'impôt TPE PME, les aides du cadre territoriale de compensation 	<p>Orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vers le programme SEIZE (Télémesure, accompagnement et ateliers) - Vers les offres « tremplin » de l'ADEME, le crédit d'impôt TPE PME, les aides du cadre territoriale de compensation 	<p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Page « tertiaire » intégrant une présentation du programme SEIZE (en cours) - Lien vers le site web SEIZE

En fonction des besoins des cibles communes aux deux programmes, un renvoi vers l'un ou l'autre dispositif sera proposé en complément de l'offre déjà mise en place ou en remplacement si l'un des programmes ne peut répondre au besoin d'un interlocuteur cible.

Exemples d'interactions : (non exhaustif)

- A travers l'acte B1 et B2, le conseiller FAIRE peut orienter le petit tertiaire vers les kits capteurs. SEIZE met à disposition des conseillers FAIRE des kits capteurs pour distribution auprès des entreprises lors des visites énergie pré-diag (B2). Il sera étudié chaque trimestre un potentiel de kits mesure mis à disposition.
- SEIZE peut orienter le petit tertiaire vers les actes B1 et B2 de SARE à travers son offre accompagnement/conseil « pour aller plus loin ».

Exemples de scénarios pour une pharmacie ou autre petit tertiaire :

- B2 SARE > Télémessure SEIZE > Accompagnement SEIZE
- Atelier SEIZE > Télémessure SEIZE > B1 SARE > B2 SARE

6. Partenariat sur les actions B2 et la télémessure

Afin de permettre un meilleur accompagnement des entreprises concernées, un partage est mis en place entre SEIZE et SARE pour les entreprises qui feraient à la fois le B2 SARE et la télémessure. SEIZE fournit au conseiller SARE un accès à la plateforme de support UDWI, qui permet de visualiser les consommations des entreprises concernées, et le conseiller FAIRE transmet à SEIZE le CR du B2 des entreprises concernées.

Le protocole de coopération est le suivant :

- Signature par l'entreprise concernée du document autorisant le transfert de son B2 à Eco CO2 et l'accès à ses données de consommation par le conseiller FAIRE, lors de l'action B2.
- Le conseiller FAIRE envoie l'autorisation, le n°SIRET de l'entreprise et le CR du B2 à Eco CO2.
- Dès création du compte SEIZE par l'entreprise, mise en place de l'accès support pour le conseiller FAIRE.

L'accès aux consommations de l'entreprise par le conseiller FAIRE est effectif une fois que les 2 actions sont menées (installation du kit de mesure SEIZE et B2).

7. Reporting

Les deux programmes s'accorderont sur un reporting régulier sur chaque action, le tableau ci-dessous présente les indicateurs par action et par programme :

SEIZE		
Atelier	Télémessure	Accompagnement
- Nombre d'entreprises touchées	- Nombre d'entreprises équipées du kit de mesure	- Nombre d'entreprises touchées
- Nombre de salariés touchés	- Nombre d'entreprises équipées du kit de mesure	-
- Nombre d'ateliers menés	- suivies par le conseiller SARE	- Nombre d'entreprises orientées vers le conseiller FAIRE
-		

SARE		
B1 - Information de premier niveau	B2 - Conseil personnalisé aux entreprises	C2 - Animation petit tertiaire privé
- Nombre d'entreprise touchés	- Nombre d'entreprise touchés	- Nombre d'animation réalisé
- Nombre d'entreprise orientée vers le programme SEIZE	- Nombre d'entreprise orientée vers le programme SEIZE	